



CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA FORMATION JUNIOR MASCULINE TOURNOIS INTERNATIONAUX 2020

Golf Canada suit attentivement l'évolution du coronavirus (COVID-19) et son incidence sur les critères de sélection pour 2020. Avec l'approbation du comité des sports et de la sélection de Golf Canada, Golf Canada se réserve le droit de modifier les critères de sélection publiés en fonction des meilleurs renseignements disponibles. Toutes les modifications seront apportées rapidement et seront communiquées dès que possible à toutes les personnes concernées.

1) Conditions préalables à la sélection :

- a) Le candidat doit être citoyen canadien et détenir un passeport canadien, être membre de Golf Canada et avoir un statut de golfeur amateur en règle.
- b) Membre en règle de Golf Canada, le candidat ne doit faire l'objet d'aucune sanction ou mesure disciplinaire de la part de l'Association.
- c) Il doit avoir participé au Championnat canadien junior masculin et à un championnat provincial durant l'année précédant la sélection. Certaines circonstances particulières valables peuvent être prises en considération si le joueur n'a pas pu participer à ces championnats ou s'il a dû s'en retirer. Une blessure ou une maladie peuvent constituer des circonstances particulières recevables, de même que la participation du joueur à un tournoi octroyant davantage de points au classement WAGR (World Amateur Golf Ranking). Pour toute question à ce sujet, veuillez vous adresser à la coordonnatrice des programmes de développement du sport et haute performance de Golf Canada.
- d) Le candidat doit se conformer au Code de conduite et au Code d'éthique de Golf Canada, ainsi qu'aux règles du Programme canadien antidopage (PCA).

2) Processus de sélection

- a) Un comité de sélection doit recommander au Comité de développement du sport de Golf Canada son choix de joueurs pour la formation qui participera aux compétitions internationales.
- b) Il incombe au Comité de développement du sport de Golf Canada de ratifier les sélections finales de la formation.
- c) Aucun joueur qui aspire à faire partie d'une formation destinée aux compétitions internationales ne peut participer au processus de sélection.

3) Entraînement après la sélection

- a) L'on s'attend à ce que tous les joueurs sélectionnés continuent autant que possible de participer à des compétitions et suivent un calendrier d'entraînement approuvé par l'entraîneur en chef de la Formation nationale masculine de développement entre la date de sélection et la date de départ.
- b) L'on s'attend également à ce que tous les joueurs sélectionnés participent au Championnat canadien junior masculin de l'année en cours, le cas échéant.

4) Sélection du capitaine de l'équipe

- a) Le directeur en chef du sport de Golf Canada doit soumettre pour approbation finale au chef de la direction de Golf Canada le nom d'un capitaine d'équipe, si nécessaire, et celui-ci doit être nommé dans un délai suffisant avant la compétition.



Championnat mondial junior par équipes (WJGC, Japon) – ANNULÉ POUR 2020

- 1) Golf Canada délègue normalement quatre (4) joueurs au WJGC qui se tient chaque année au mois de juin. Une épreuve de qualification est habituellement disputée en avril si le Canada n'a pas remporté le WJGC de l'année précédente. Les conditions d'admissibilité pour le championnat sont les suivantes :
 - a. La priorité est accordée aux membres de la Formation nationale masculine de développement.
 - b. Les joueurs doivent avoir moins de 19 ans au dernier jour du championnat (vers le 22 juin habituellement).
 - c. Ils ne doivent pas fréquenter une université ou un collège (excluant le cégep).

- 2) La sélection se fonde sur :
 - a. Examen des classements ci-dessous au moment de la sélection, dans cet ordre :
 - 1) WAGR
 - 2) Ordre du mérite national junior masculin (OMNJM)
 - 3) Ordre du mérite national amateur masculin (ONMAM)

 - b. Résultats des affrontements, basés sur un minimum de 4 rondes disputées et, également, forte considération pour les victoires et les résultats top 10 réalisés lors des événements suivants (en ordre d'importance) :
 - Championnats nationaux canadiens, tournois de l'USGA
 - Événements ayant une cote de 100 ou mieux selon le classement du WAGR
 - Tournois sur invitation AJGA, Championnats NextGen
 - Championnats provinciaux – score évalué par rapport à la normale et à la force du tableau de compétition.

Autres tournois internationaux

Golf Canada est régulièrement invité à envoyer des joueurs à certains tournois internationaux, comme :

- a. **Omnium junior - ANNULÉ POUR 2020**
Les golfeurs de moins de 16 ans au 1^{er} janvier 2020, mais ayant plus de 12 ans au 13 juillet 2020, sont admissibles à la sélection. Celle-ci se fait en fonction du classement à l'OMNJM, priorité étant donnée aux membres de la formation junior masculine de 2019.
- b. **Duke of York Young Champions Trophy**
Le joueur n'ayant pas atteint l'âge de 18 ans au 1^{er} janvier de l'année applicable et ayant inscrit le meilleur résultat au Championnat canadien junior masculin de l'année en cours sera sélectionné pour représenter le Canada au Duke of York Young Champions Trophy, qui se tiendra en septembre au Royaume-Uni. Si ce joueur ne peut y participer pour quelque raison que ce soit, la sélection du représentant canadien sera fondée sur le classement à l'OMNJM de 2019, priorité étant donnée aux membres de la formation junior masculine .
- c. **Junior Orange Bowl**



Les joueurs de moins de 19 ans au 27 décembre 2020 sont admissibles. La sélection de l'athlète pour ce tournoi se fonde sur le classement à l'OMNJM de 2020, priorité étant donnée aux membres de la Formation junior masculine .

d. Autre

Golf Canada est de temps à autre invité à envoyer des joueurs à d'autres tournois internationaux. La sélection sera faite en tenant compte du classement à l'OMNJM, et la priorité sera accordée aux membres de la formation nationale masculine de développement.